



PLAN DE PREVENTION DE RISQUES NATURELS

GIZIA CUISIA

VU PAR LE PREFET
 Pour demeurer en accord à son arrêté du 20 Juin
 Loro-le-Gouriet, le 4 JUIL 1997
 LE PREFET,
 Pour le Préfet,
 M. le Maire délégué
 l'Adjoint Chef de Bureau,
 Michèle CRBA

dossier approuvé le : 4 JUIL 1997

3 Plan de zonage des risques au 1/5000

Service Urbanisme Habitat et Construction / Etudes Générales